



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jean-Michel BAULMONT

Poules U13 :

Compte-tenu du grand nombre de demande pour le niveau D2 toutes les demandes ne pourront pas être satisfaites.

U13 – Festival

Tel que le précise le règlement, les rencontres du Festival u13 ne pourront être reportées pour cause de cas de Covid. En cas de non-participation, les équipes seront éliminées.

Equipes qualifiées pour le 3^{ème} Tour – Samedi 12 Mars 2022

Allinges – Annecy – Annecy le Vieux – Annemasse Ambilly Gaillard – Bonneville – Bons en Chablais – Chéran – Cluses Scionzier – Divonne – Foot Sud 74 – Foron – Gavot – GFA Rumilly Vallières - GJ Dingy/Lanfonnet – GO Bas Chablais – Ht Giffre – Lyaud Armoy – Marignier – Pays de Gex Foot – Perrignier – Poisy – Sallanches – Semnoz-Vieugy – Sillingy – St Pierre – Thonon – Thonon Evian Gd Genève – Vétraz – Villaz – Ville la Grand

Finale Départementale

Elle aura lieu **samedi 2 avril à Divonne**. Dès les résultats du 3^{ème} tour, les clubs qualifiés recevront les informations nécessaires au bon déroulement de la journée.

Participation

- La mixité est autorisée pour les filles (y compris u14F) dans les équipes U 13 garçons.
- Autorisation de surclasser 3 joueurs ou joueuses U11.
- Le temps de jeu par joueur et joueuse doit être au moins égale à 50% du temps de jeu total.
- Les équipes doivent être composées de 11 joueurs ou joueuses

Qualification des joueurs et joueuses

Les joueurs et joueuses doivent être qualifiés dans leur club au plus tard le 31 janvier 2022.
Possibilité de faire jouer un maximum de 4 joueurs ou joueuses mutés par équipe dont 2 hors période

Epreuves

- Rencontres
- Défis techniques (conduite et jonglerie)
- Quizz règle de vie et règle du jeu

Actions et animations associées

- Arbitrage à la touche par 1 joueur et joueuse du match précédent
- Challenge des supporters (visuel, ambiance, Fair-Play...)

Protocole sanitaire

A préciser en fonction de l'évolution des directives gouvernementales.

A ce jour, l'entrée dans l'enceinte du stade sera autorisée pour



- Les personnes de 16 et plus munies d'un pass vaccinal
- Les jeunes âgés de 12 à 15 ans inclus munis d'un pass sanitaire
- Le port du masque sera obligatoire dans toute l'enceinte du stade excepté pendant les matchs et leurs encadrements effectifs